



Dimanche 14 février 2021

6^{ème} dimanche du Temps ordinaire

Bulletin n° 1234

Le Denier de l'Église entre en campagne

En tant que curé de la paroisse de La Sainte Famille, je veux vous dire un grand merci pour votre participation au Denier de l'Église en 2020. Malgré cette année difficile, votre générosité a bien été au rendez-vous. Voici quelques chiffres : la paroisse compte 447 donateurs (474 en 2019 ; 595 en 2018).

Le montant est de 101 862 € (96 356 € en 2019 ; 114 920 € en 2018).

À quoi sert le Denier ?

À payer le traitement de vos prêtres.

À payer les salaires des laïcs qui aident à la mission.

À payer les frais de formation des séminaristes.

À régler les frais d'Ehpad de nos prêtres aînés.

Pourquoi privilégier le prélèvement automatique ?

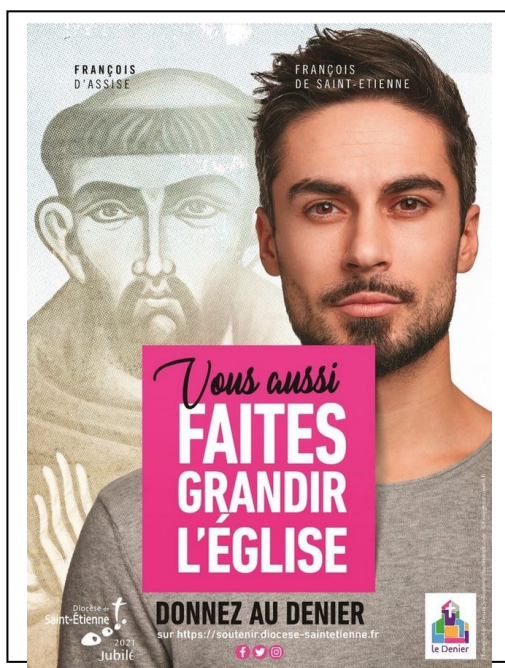
Environ la moitié des dons au Denier est effectuée en novembre et décembre. Or, l'ensemble des charges que permet de couvrir le Denier est à payer chaque mois. Il s'agit donc d'aider à une meilleure gestion de ces charges.

Pour rappel, le Denier 2020 ne couvre que la moitié du budget des personnes

L'affiche de la campagne 2021 met en parallèle François de Nevers, un jeune paroissien, à côté de l'image de son saint patron, François d'Assise, avec ce slogan :

Vous aussi, vous pouvez faire grandir l'Église : donnez au Denier

Chacun d'entre vous peut apporter la richesse de sa personne à l'Église, à sa mesure ; chacun d'entre vous peut aider notre Église à grandir et chacun d'entre vous peut suivre la trace des saints qui l'ont précédé.



Père Joël URION

Pourquoi tous donner ?

Beaucoup de paroissiens contribuent au quotidien à la vie de la paroisse en donnant de leur temps et de leur énergie.

Vous pourriez vous dire que c'est suffisant.

C'est déjà beaucoup et indispensable au fonctionnement de la paroisse, mais l'Église a aussi besoin d'argent pour assurer ses dépenses et si chacun ne donne pas, personne ne le fera à sa place : ni l'État, ni le Vatican, ni les autres catholiques.

Un grand merci pour votre soutien qui permet d'aider notre Église et de poursuivre ensemble l'annonce de l'Évangile.

**Presbytère, 3 avenue Marceau - Tél 03.86.36.41.04 – paroisse.nevers.centre@orange.fr
site Facebook : @saintefamillevers**

VIE DE LA PAROISSE

Cette semaine,
ont rejoint la Maison du Père
Nicole STERLE
Yvette MEUNIER
Jeanine SOWA

• Dimanche 14 février

- 8 h 30
- 10 h
- 10 h 30
- 11 h

6^{ème} dimanche du Temps ordinaire

Messe au monastère du Carmel
Messe à l'Espace Bernadette
Messe à la cathédrale
Messe au monastère de La Visitation

• Lundi 15

- 11 h 30

Messe à l'Espace Bernadette

• Mardi 16

- 8 h
- 11 h
- 11 h 30

Messe à la chapelle du lycée L'Espérance (laudes à 7 h 50)
Messe à l'église Saint-Joseph-des-Montôts
Messe à l'Espace Bernadette

• Mercredi 17

- 11 h 30
- 14 h
- 16 h 30

Mercredi des Cendres (avec imposition des cendres)

Messe à l'Espace Bernadette
Célébration pour les enfants et leur famille à l'Espace Bernadette
Messe à la cathédrale

• Jeudi 18

- 10 h
- 17 h à 18 h

Fête de sainte Bernadette

Messe à l'Espace Bernadette
Adoration du Saint-Sacrement au monastère de La Visitation

• Vendredi 19

- 11 h 30

Messe à l'Espace Bernadette

• Samedi 20

- 11 h 30
- 16 h 30

Messe à l'Espace Bernadette
Messe anticipée à l'église Notre-Dame-de-Lourdes

• Dimanche 21

- 8 h 30
- 10 h
- 10 h 30
- 11 h

1^{er} dimanche de Carême

Messe au monastère du Carmel
Messe à l'Espace Bernadette
Messe à la cathédrale
Messe au monastère de La Visitation

À savoir ... et à noter

► **Pèlerinage virtuel avec sainte Bernadette.** - Pour chaque date des apparitions de Marie à Bernadette, le sanctuaire Sainte-Bernadette propose une méditation en ligne réalisée par le père Yves Sauvant, recteur du sanctuaire, et les Jeunes professionnels de Nevers. Les méditations sont publiées depuis le 11 février sur le compte YouTube du sanctuaire Sainte-Bernadette

<https://www.youtube.com/channel/UCguRQv8Q3LwhHwgNkOkK24w>

et sur la page Facebook du sanctuaire Sainte-Bernadette

<https://www.facebook.com/Sanctuaire-Sainte-Bernadette-Nevers-100352421926226>

► **Mercredi des Cendres.** - La messe avec imposition des cendres (entrée en Carême) sera célébrée **mercredi 17 février, à 16 h 30, à la cathédrale.**

► **Fête de sainte Bernadette.** - Le jour de la fête de sainte Bernadette, jeudi **18 février**, la messe à l'Espace Bernadette sera célébrée à **10 h.**

► **Groupe Zachée.** - La journée *Comme un arbre* programmée mardi 16 février est annulée. Une célébration des Cendres pour commencer le Carême est proposé aux enfants et à leur famille, **mercredi 17 février, de 14 h à 14 h 45, à l'Espace Bernadette.** Un livret de Carême sera donné aux enfants pour vous accompagner en famille pendant ce temps privilégié. Parlez-en autour de vous !